



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le lundi 18 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face aux atteintes à la laïcité dans les services publics, le Gouvernement réunit les référents pour renforcer leur mobilisation

Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et Sabrina AGRESTI-ROUBACHE, Secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté et de la Ville, ont réuni ce lundi 18 décembre les référents ministériels chargés de la laïcité.

Depuis le 24 août 2021, la loi oblige chaque administration, collectivité territoriale et établissement public à désigner un référent laïcité qui est chargé d'informer et d'accompagner les agents. Le Gouvernement s'est également engagé à donner aux agents des outils concrets pour faire vivre et faire respecter ce principe dans toutes les administrations.

Dans le prolongement de la diffusion de la Charte de la laïcité dans toutes les administrations, le ministre Stanislas GUERINI a insisté pour que l'ensemble des agents soient formés à la laïcité et a demandé aux directions et aux managers de prendre toutes les mesures en ce sens. L'objectif est de former la totalité des agents de la fonction publique d'ici 2025.

A l'occasion la Journée nationale de la laïcité, le 9 décembre dernier, un guide pratique de la laïcité dans la fonction publique a également été diffusé. Elaboré par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ), ce guide apporte des réponses concrètes aux questions et problématiques les plus fréquemment rencontrées. Stanislas GUERINI et Sabrina AGRESTI-ROUBACHE ont invité les référents à s'en saisir et à s'assurer de la diffusion le plus large possible au sein de leurs ministères respectifs.

Retrouvez le guide de la laïcité dans la fonction publique en [cliquant ici](#)

Le maillage des référents à travers le territoire et les administrations doit être poursuivi et renforcé afin de former à l'échelle de la fonction publique une véritable communauté apprenante. C'est ainsi que nous pourrons faire grandir la culture de la laïcité dans nos administrations.

Stanislas GUERINI : « La laïcité est un principe constitutionnel et la garantie de notre capacité à faire Nation. Elle est au cœur du statut de la fonction publique. Tout en ayant la liberté de croire ou de ne pas croire, au titre de l'exercice de leur mission de service public, les agents ont l'obligation de respecter les principes de laïcité et de neutralité du service public. Pourtant, la laïcité est encore trop souvent attaquée, contestée, critiquée et à travers elle, les agents sont pris pour cibles. Cela est intolérable. Les mesures prises et l'action menée par le Gouvernement visent à lutter contre ces atteintes et à redoubler d'efforts. Je sais pouvoir compter sur toute la fonction publique pour préserver ce principe cardinal. »

Sabrina AGRESTI-ROUBACHE : « Les agents publics, leurs encadrants et les services des ressources humaines s'engagent au quotidien en faveur de la laïcité, pilier de notre pacte républicain. En honorant nos principes fondateurs et en les diffusant, les agents publics assurent un avenir où la laïcité demeure un héritage vivant, protecteur et émancipateur. Dans la période que nous traversons, la laïcité apparaît plus que jamais comme un principe protecteur du vivre-ensemble. Elle garantit et protège le libre exercice des cultes et la liberté de religion de chaque citoyen, sans empiéter sur les libertés d'autrui. Elle est au cœur de de notre pacte social et républicain et constitue le ciment d'une France unie et indivisible. »

Contacts presse

Service presse de Stanislas GUERINI
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76
Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr

Service presse de Sabrina AGRESTI-ROUBACHE, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée de la Citoyenneté et auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Ville
Tél : 01 40 81 65 49
Mél : presse@ecologie.gouv.fr